

**Rôle du
gouvernement**

mondialisation de l'infrastructure des communications est en plein essor, ignorant totalement les frontières nationales.

Quel est le rôle d'un gouvernement par rapport à la circulation de l'information? Une quantité considérable de données essentielles circulent par-dessus les frontières, mais ce n'est pas sans périls qu'un État ferait obstacle à cette circulation. Les gouvernements démocratiques ont certes une fonction légitime à remplir en réglementant les moyens de transmission, quant à leur utilisation et à leurs tarifs, mais les démocraties occidentales ont pour principe fondamental de refuser les contrôles gouvernementaux sur le contenu de la transmission.

La distinction entre l'acheminement et le contenu est désormais consacrée, mais je sais par expérience qu'il y a souvent une ligne très mince entre les mesures qu'un gouvernement doit prendre – par exemple, placer le secteur canadien de l'information dans une position économique favorable – et celles qu'il ne doit pas prendre – par exemple, interdire à ses citoyens l'accès à une grande variété d'information de l'extérieur. C'est cette distinction que les délégués canadiens défendaient, l'automne dernier, à la Conférence générale de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), à Belgrade.

A une époque d'universalisation de l'information, où près de la moitié des travailleurs canadiens occupent des emplois reliés à l'information, c'est une lourde responsabilité que de mettre en oeuvre des lignes de conduite qui respectent cette fonction du gouvernement, tout en veillant à ce que l'infrastructure du système et l'information qui y circule répondent véritablement aux besoins et aux priorités des Canadiens. Le problème est rendu encore plus complexe par l'homogénéisation dans les modes d'acheminement de l'information. Il est en effet devenu très difficile de savoir quel type d'information circule à l'intérieur des frontières d'un pays, et au-delà. On admet généralement que, dans les 20 prochaines années, la croissance économique sera de plus en plus tributaire des progrès de l'information et des secteurs qui lui sont reliés. Les pays désireux de bénéficier de cette croissance doivent donc mettre l'accent sur le financement, le développement et la commercialisation de produits soigneusement choisis.

Lorsque nous prenons des mesures gouvernementales, nous déclarons en général le faire pour protéger la souveraineté canadienne. Cela pourrait laisser sous-entendre qu'un autre pays, ou un groupe de pays, essaie délibérément de miner la souveraineté canadienne. C'est rarement le cas dans le secteur des communications. Mais si le gouvernement ne prend aucune mesure positive pour stimuler les activités nationales en matière de communications, d'autres pays viendront combler ce vide. L'avenir de notre pays pourrait en être compromis, économiquement, politiquement, culturellement.

**Expliquer les
mesures gouver-
nementales**

Comment pourrions-nous rester nous-mêmes, si rien de distinctement canadien ne subsiste autour de nous? Nous nous devons d'expliquer aux Canadiens et au public international la rationalité de nos décisions, et la nature des intérêts qu'elles visent à protéger. Pourquoi les Canadiens plaident-ils si fortement pour une "libre circulation de l'information" d'est en ouest, alors qu'ils ont une position beaucoup plus nuancée